



Mai
2021

LES SERVICES DE PROXIMITÉ ET LE MILIEU MUNICIPAL

*Rédigé par Jean-François Aubin
du Centre de recherche sociale appliquée*



TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Les services de proximité, de quoi parle-t-on?

1. **Avoir accès à des services de proximité**
2. **Une nouvelle approche des services de proximité :**
Panier de services et interdépendance
3. **Le transport**
4. **La vitalisation de nos municipalités**
5. **L'entrepreneuriat collectif** comme outil de vitalisation
6. **En résumé**
Par quoi je commence
7. **Les facteurs clés**
Et les outils financiers pour y arriver
8. **Outils financiers**
Et ressources disponibles

Annexes 1 à 4

MISE EN CONTEXTE

Ce document, inspiré d'une recherche effectuée au Centre-du-Québec, s'adresse aux municipalités et aux villes qui souhaitent innover dans le maintien et le développement des services et des commerces de proximité. Nous abordons la question sous l'angle des municipalités. Dans le cadre de plus grandes villes, les mêmes enjeux se posent, mais par quartier.



INTRODUCTION

Les services et les commerces de proximité font partie des éléments de maintien de la vitalité de nos municipalités. Ils sont un des ingrédients d'un développement local stimulant. Les services de proximité contribuent à augmenter le sentiment d'appartenance de la population et sont souvent des lieux de rencontres pour les citoyennes et les citoyens d'une municipalité.

Les services de proximité de quoi parle-t-on?

Selon le dictionnaire Petit Robert 2021 : « La proximité est la situation d'une chose qui est à peu de distance d'une autre, de plusieurs choses qui sont proches »¹. Ainsi, les services de proximité sont des services locaux à la disposition d'une communauté dans un territoire donné. Cette définition constitue une base de réflexion sur les enjeux, sur les stratégies de maintien et sur le développement des services et des commerces de proximité. Il est vrai également que ces services sont souvent « de proximité » dans le sens que la population a une proximité relationnelle avec ces services. Ce sont des lieux de rencontres.

Même s'il existe un débat sur l'appellation (« services de première instance » ou proximité des services), l'expression « les services de proximité » sera utilisée pour fin de compréhension.

Les services de proximité les plus souvent mentionnés sont : le dépanneur, l'épicerie, le poste d'essence, la boulangerie, le bureau de poste, le guichet automatique, la pharmacie, le service de garde, l'école primaire, les activités de loisirs, la bibliothèque et une résidence pour personnes âgées. Ils peuvent être publics, privés ou communautaires. Ils visent à répondre à des besoins individuels ou collectifs à caractère physique, social, économique ou culturel.

¹ Petit Robert 2021, page 2059



SERVICES DE PROXIMITÉ :



Services courants : 10 à 25 km

Services spécialisés : 25 à 50 km



1 km

Qu'est-ce que la proximité? Des études ont démontré qu'en moyenne un déplacement de 10 à 25 kilomètres est jugé acceptable par les citoyennes et les citoyens pour avoir accès aux services courants et de 25 kilomètres à 50 kilomètres pour les services spécialisés ou utilisés moins souvent. Ces moyennes valent pour les gens ayant une auto ou une autre façon simple de se déplacer. À pied, la distance jugée facilement accessible est à un kilomètre du domicile.

La santé et les conditions de vie de la population viendront influencer la perception de proximité. Pour une personne sans permis de conduire, sans voiture ou ayant un problème de motricité physique, la réalité est tout autre.

La proximité d'un service fait également intervenir la notion incontournable « d'accessibilité ». Dès lors, les services de proximité se caractérisent par une accessibilité rapide sur le plan géographique, physique et par un rapport personnalisé de la relation entre la population et les fournisseurs de service.

L'enjeu premier est de s'assurer du maintien ou de la création de services de proximité afin que nos populations puissent continuer d'habiter dans notre municipalité et pour stimuler l'intérêt de nouvelles familles à venir y vivre.

Le développement passe, notamment, par une indispensable coopération avec les autres municipalités avoisinantes, **cette interdépendance étant une des clés** pour répondre adéquatement aux besoins des citoyennes et des citoyens de notre municipalité.



1. AVOIR ACCÈS À DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Lorsqu'une personne décide de demeurer dans une municipalité ou d'aller s'y installer, elle prendra en compte différents éléments, dont la présence ou non de certains services de proximité.

En premier lieu, cette personne voudra retrouver des services liés aux besoins de base de l'être humain : manger, avoir un toit, être en sécurité, pouvoir communiquer avec d'autres. Est-ce qu'il y a dans cette municipalité une épicerie ou un équivalent? Est-ce qu'on peut construire, acheter une maison ou y vivre en logement? Est-ce qu'on peut se déplacer facilement vers des ressources en santé? Est-ce qu'il existe une vie communautaire dans cette municipalité?

À cela s'ajoute, pour les familles, la présence d'une école primaire et des loisirs sportifs et culturels. L'accès à Internet haute vitesse est de plus en plus considéré comme un service essentiel. Il permet de travailler, d'étudier, de communiquer et de faire des achats à distance. C'est vrai pour les individus, mais c'est aussi vrai pour les entreprises et les organisations.

Par ailleurs, si une personne s'établit dans une municipalité où la population est moindre, elle ne s'attend pas à y retrouver tous les services qu'elle utilise, mais elle souhaitera avoir accès facilement à certains services.

Ainsi, d'autres services utiles peuvent être moins proches, mais tout de même accessibles, à distance raisonnable : une clinique médicale, une quincaillerie, par exemple. Ce sont là, les principales questions ou considérations qui influenceront les personnes dans leur décision de continuer à vivre dans une communauté ou d'aller s'y établir.

Quels sont les services de proximité dans votre municipalité? Votre municipalité s'est-elle dotée d'une cartographie de vos services de proximité?

Annexe 1, Diagnostic des services et commerces de proximité dans notre municipalité et les environs

La question des services de proximité est grandement influencée par le portrait de la population habitant une municipalité. En avançant en âge, les gens seront davantage intéressés à y demeurer si une pharmacie et une résidence pour personnes âgées sont à proximité. Une personne à faible revenu ou sans auto sera plus affectée par l'absence d'épicerie. Une famille avec des adolescentes et des adolescents aura des attentes concernant la présence de loisirs ou d'une maison de jeunes. Des ressources communautaires de soutien aux personnes âgées ou en sécurité alimentaire sont souvent des indispensables sur un territoire.

D'autres considérations peuvent aussi entrer en jeu. Le milieu est-il sécuritaire pour les femmes et les filles? Est-il accessible aux personnes handicapées? La municipalité est-elle ouverte à la cohabitation d'une diversité culturelle, d'âge ou de genre? De nouvelles questions qui sont autant de réalités à considérer.

Votre municipalité a-t-elle un portrait à jour de sa population?

Annexe 2, Portrait de notre population

À Ste-Sophie-d'Halifax, un organisme sans but lucratif (OSBL) a été créé, « Espace Sophia », transformant ainsi l'église en lieu de rencontres et comme diffuseur de spectacles, salle de conférences, etc.

A black and white photograph of three people, two women and one man, wearing chef uniforms. They are standing in front of a building with a door marked '98'.

2. UNE NOUVELLE APPROCHE DES SERVICES DE PROXIMITÉ

PANIER DE SERVICES ET INTERDÉPENDANCE

Pour maintenir et développer notre municipalité, il est reconnu que nous devons nous assurer d'avoir sur notre territoire des services de proximité. Mais pouvons-nous innover et aller plus loin que cette affirmation?

Certaines municipalités ont expérimenté une approche ayant fait ses preuves pour prendre en compte cette réalité et orienter leur développement.

Il s'agit de réfléchir la question des services de proximité en allant au-delà de la réalisation d'une liste de ce qui existe ou non sur le territoire de notre municipalité. Il n'est pas nécessaire que la municipalité possède tous les services, mais nous devons nous assurer que ces services **soient accessibles dans un rayon raisonnable**. Il importe alors de penser à des collaborations avec les municipalités voisines afin de compter sur un « **panier de services de proximité** » dans cette zone.

La solution pour maintenir plusieurs services à l'intérieur ou près de notre municipalité est de reconnaître que **nous sommes interdépendants entre les municipalités** d'un même secteur, d'une même municipalité régionale de comté (MRC).

Nous avons besoin des autres municipalités pour maintenir le plus de services de proximité chez nous et nous avons intérêt à soutenir la survie des services dans les municipalités environnantes pour avoir un plus grand panier de services à proximité. Qu'est-ce que les municipalités les plus proches peuvent combler dans ce panier de services?



Dans certains domaines, notamment l'alimentation, l'objectif est parfois d'avoir, une distance raisonnable, au moins deux commerces pour favoriser une saine concurrence et donc des prix abordables.

Le Service d'entraide des Hauts Reliefs rejoint quatre communautés, soit Chesterville, Notre-Dame-de-Ham, Ham-Nord et Saints-Martyrs-Canadien. Le projet de transformation alimentaire, permet, entre autres, de transformer les surplus alimentaires et de les distribuer de façon équitable entre les bénévoles, les usagers de la distribution alimentaire et d'en conserver un tiers pour la vente afin d'assurer l'autofinancement des services de l'organisme.

C'est une belle occasion pour réfléchir notre lien avec la « ville centre » la plus proche. N'y a-t-il pas des collaborations à construire? Ne pourrions-nous pas approcher certains services, notamment communautaires, pour qu'ils soient en mesure de mieux desservir notre population? Parfois, il s'agit simplement d'offrir un local pour une plage horaire ou une petite subvention pour couvrir les frais de déplacement et ces organisations se feront un plaisir de venir sur place offrir leurs services.

Ces organisations n'auront pas un local permanent dans toutes les municipalités, mais il est possible d'innover et de mettre en place de nouvelles formules pour offrir ces services.

Une autre avenue pour renforcer la proximité est que la population ait accès à un service itinérant ou par livraison. La transformation des services de proximité s'inscrit à l'intérieur d'une tendance continue à laquelle les municipalités doivent s'adapter. Pensons simplement à l'époque où pratiquement chaque municipalité avait sa Caisse Desjardins. Aujourd'hui, la majeure partie des transactions se déroulent sur Internet et le reste par guichet automatique.

Un autre exemple, les systèmes de livraison font un retour en force dans le secteur de l'alimentation. Comment en faire profiter notre population?

« Panier local » est une entreprise en alimentation. Les citoyennes et les citoyens peuvent commander une fois par semaine de nombreux produits alimentaires issus du Centre-du-Québec. Le paiement se fait en ligne et les commandes sont livrées dans un point de cueillette ou sur leur balcon.

Quel « panier de services » ma municipalité peut-elle offrir dans un rayon de 25 km?

Annexe 1, Diagnostic des services et commerces de proximité dans notre municipalité et les environs





3. LE TRANSPORT

Parler de la proximité des services, c'est aussi parler de transport. À quoi ressemble le transport sur notre territoire? Les routes sont-elles faciles d'utilisation pour aller vers des services qui ne sont pas dans notre communauté? Y a-t-il un système de transport collectif et adapté pour ceux et celles qui n'ont pas de voiture ou des limites de mobilité? Existe-t-il un système de covoiturage? Les services environnants offrent-ils un service de livraison? Est-ce qu'une piste cyclable sécuritaire permet de se déplacer entre les municipalités?

La question de l'accessibilité dans le transport est plus large que la question de la proximité. Une route passante à traverser, un endroit considéré comme non sécuritaire sont autant d'obstacles aux déplacements.

Voilà des facteurs à réfléchir avec les municipalités voisines et notre MRC. Plus le transport est simple et offre différentes alternatives, plus la population sera en mesure de considérer les services comme accessibles.

**En octobre 2000, Victoriaville a créé un service de Taxi-Bus (transport collectif) qui est encore en opération et qui poursuit sa croissance d'utilisation chaque année.*

**Quant à lui, le Transport des personnes MRC de Bécancour offre un service de transport collectif et de transport adapté sur tout le territoire.*

**Nicolet a développé un service d'autopartage qui permet de louer une auto lorsqu'on en a besoin.*

Quel est le portrait des possibilités de se véhiculer à partir de ma municipalité pour aller vers des services et commerces situés à l'extérieur? Annexe 3, Étude des transports



4. LA VITALITÉ DE NOS MUNICIPALITÉS

Revenons au point de départ. La perte de services de proximité est souvent la conséquence d'une certaine « dévitalisation » de notre municipalité. Cette dévitalisation peut avoir différentes causes : baisse démographique, exode de la population âgée, développement des axes routiers, manque de relève entrepreneuriale, déclin des touristes de passage, etc.

La vitalité de nos municipalités, c'est comme notre santé : il vaut mieux prévenir que d'attendre d'être malade pour réagir. En ce sens, toutes les municipalités sont gagnantes à avoir un plan de vitalisation ou, dit autrement, un plan de développement. Le point de départ est de se doter d'un bon diagnostic.

Un diagnostic permet, par exemple, de savoir si la population est vieillissante et quelles mesures doivent être mises en place pour que viennent s'installer de nouvelles familles, pourquoi pas des familles issues de l'immigration?

À priori, un diagnostic permettra également de travailler sur le maintien de notre population. En effet, avant même de penser à « attirer de nouvelles familles », il faut s'assurer de conserver nos résidentes et nos résidents dans notre municipalité.

C'est aussi identifier ce qui met notre municipalité en valeur, ce qui la distingue. Quelle est la couleur de notre municipalité? Qu'est-ce que l'on retrouve chez nous et moins ailleurs? Il s'agit parfois de notre histoire ou de notre géographie ou du sentiment d'appartenance ou encore d'une orientation que nous prenons et qui nous démarque.



Quel est le portrait de la vitalité de notre municipalité? Quel diagnostic faisons-nous? Comment se doter d'un plan de vitalisation de notre municipalité?

Annexe 4, Diagnostic de la vitalité de notre municipalité

Chesterville a pris en charge une réflexion pour maintenir en place les services de Vivaco après l'annonce de leur fermeture. Un sondage a été effectué auprès de la population et celui-ci a confirmé la volonté du milieu à conserver les services offerts (dépanneur, essence, quincaillerie, service postal), ce qui a amené la création d'une coopérative et la poursuite de ces services.



5. L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF COMME OUTIL DE VITALISATION

Notre économie est composée de trois secteurs : le secteur privé, le secteur public et l'économie sociale. La combinaison de ces trois composantes permet de construire un développement solide dans chacune de nos communautés. Le secteur privé et le secteur public sont bien connus et déjà beaucoup d'efforts sont réalisés pour s'assurer de leur présence dans chaque municipalité ou MRC.

L'entrepreneuriat collectif, sous la forme de coopératives ou d'organismes sans but lucratif (OSBL), demeure encore passablement méconnu. Pourtant, dans de nombreuses communautés, ce sont des entreprises collectives qui assurent plusieurs des services de proximité. De la station d'essence à l'épicerie en passant par la création d'habitats pour les personnes âgées, l'entrepreneuriat collectif est souvent la stratégie qu'utilisent des municipalités pour éviter la dévitalisation et permettre le développement de leur milieu. Qu'en est-il dans votre municipalité?

Ces entreprises, étant donné leur nature, favorisent l'implication et la mobilisation des citoyennes, des citoyens et des organisations de la municipalité. Elles sont, en ce sens, une richesse pour une communauté. De plus, des fonds spécifiques existent pour soutenir le démarrage de ces entreprises. Pourquoi ne pas les utiliser alors qu'il s'agit d'un outil de développement important?

L'Épicerie de Durham Sud-Coop de Solidarité est un marché d'alimentation, une épicerie-boucherie avec un service d'essence et une agence SAQ. C'est un service de proximité, de dépannage et d'entraide pour le village. L'épicerie dessert les régions de Durham-Sud, Lefebvre, Ste-Christine, L'Avenir et de Melbourne.



6. PAR QUOI COMMENCER?

Pas de recettes magiques, mais des idées pouvant offrir des résultats!

1. Commencer par un portrait des services de proximité existants dans votre municipalité et de l'accessibilité des services pour tous et toutes notamment les personnes âgées et handicapées (À quelle distance sont-ils? Font-ils la livraison?) : Annexe 1.
2. Prendre le temps d'analyser votre population (âge, genre, etc.) et de consulter les citoyennes et les citoyens sur les services et les commerces les plus importants à leurs yeux : Annexe 2.
3. Explorer comment se concerter avec les municipalités voisines, incluant la ville de centralité (ville centre) la plus près, pour maintenir et offrir un « panier de services » diversifié répondant aux besoins de la population : Annexe 1.
4. Identifier les forces et les faiblesses de votre municipalité, de votre MRC et de votre région concernant le transport des personnes. Qu'est-ce qui peut être amélioré? Quelles alternatives sont possibles à court, moyen et long terme? : Annexe 4.
5. Réaliser, si ce n'est pas déjà fait, un portrait diagnostic plus global de votre municipalité (démographie, opportunités et défis, caractéristiques) avec la participation des citoyennes et des citoyens, des organismes et des entreprises afin d'élaborer collectivement un plan d'action pour maintenir et augmenter la vitalité de votre communauté : Annexe 4.
6. Explorer comment l'entrepreneuriat collectif pourrait contribuer au développement de votre municipalité. Cela peut se faire soit par la création de nouvelles ressources ou par la mise en place d'un point de service d'une ressource déjà existante dans la « ville centre » ou dans les municipalités voisines.



7. LES FACTEURS CLÉS ET LES OUTILS FINANCIERS POUR Y ARRIVER

Quelques facteurs clés se dégagent des différentes expériences de maintien des services et des commerces de proximité.

Le premier élément est une nécessaire volonté politique.

La volonté politique comporte 3 composantes. Le conseil municipal doit **y croire** pour que la démarche de développement mène à des résultats. Il doit **y consacrer des ressources humaines et financières**. Le conseil municipal doit aussi **assumer un « leadership » qui sera rassembleur** et qui mobilisera une portion significative de la population à participer et soutenir ces services.

Le deuxième élément est la qualité et l'accessibilité des services offerts.

Le service de proximité ne peut se contenter d'exister pour qu'il fonctionne bien. Nous devons y retrouver une qualité de service qui fera en sorte que la population l'utilisera régulièrement. Cette qualité devrait aller de pair avec une accessibilité tant physique (endroit accessible pour l'ensemble des populations) que financière (prix à la portée de tous et toutes).

Le troisième élément est l'innovation que ce soit dans la façon de dispenser les services ou dans la gouvernance (mode de propriété et de gestion) de ces services et de ces commerces de proximité.

Le quatrième élément est la diversité des modèles de création de services de proximité.

Nous en retrouvons de trois types :

- 1.** Ceux mis en place sous le leadership de la municipalité
- 2.** Ceux mis en place à l'initiative d'organisations ou d'entreprises du milieu
- 3.** Ceux développés par des citoyennes ou citoyens

Plusieurs municipalités ont réussi à maintenir ou à développer des services de proximité avec l'un ou l'autre de ces modèles.





8. OUTILS FINANCIERS ET RESSOURCES DISPONIBLES

Les municipalités qui veulent passer à l'action peuvent compter sur différentes ressources. Ces ressources prennent la forme tantôt de soutien financier, tantôt d'expertises spécifiques. Les programmes financiers qui peuvent venir en appui changent de nom et de forme aux cours des années. Nous allons donc éviter d'indiquer un programme spécifique.

Pour tout ce qui est des diagnostics, portraits de situation, il est toujours intéressant de s'informer sur ce qui existe dans notre MRC. Les MRC gèrent également parfois des fonds qui peuvent s'appliquer à un projet portant sur les services de proximité.

Il existe également des ressources disponibles au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Cela vaut donc la peine de les contacter et d'en discuter.

En ce qui concerne l'économie sociale, différents fonds sont disponibles au Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et à la Fiducie du Chantier d'économie sociale. Des expertises sont aussi présentes au Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec. Le Pôle connaît bien la région, est à même de vous conseiller et de vous mettre en lien avec les bonnes ressources.

Selon les territoires, il y a parfois une Société d'aide au développement des collectivités (SADC) qui peut également vous accompagner dans votre démarche.

Bref, rien de magique, mais lorsque nous passons à l'action, il y a des ressources pour nous soutenir!

ANNEXE 1

Diagnostic des services et commerces de proximité dans notre municipalité et dans les environs

SERVICES OU COMMERCE DE PROXIMITÉ	EXISTAIT AUPARAVANT DANS NOTRE MUNICIPALITÉ	EXISTE DANS NOTRE MUNICIPALITÉ	EST SOUVENT DEMANDÉ PAR MES CITOYENNES ET CITOYENS	EST PRÉSENT DANS UN RAYON DE 25 KILOMÈTRES
Dépanneur				
Épicerie				
Station d'essence				
Pharmacie				
École primaire				
Service de garde (CPE ou familial)				
Guichet automatique (caisse ou banque)				
Bureau de poste				
Boulangerie				
Résidence de personnes âgées				
Bibliothèque				
Terrain de loisirs				
Café/restaurant				
Commerce de vêtements				
Clinique médicale				
Quincaillerie				

Ces services peuvent être municipaux, communautaires ou privés.

Dans un deuxième temps, il est possible de raffiner notre analyse en se demandant est-ce que ces services sont accessibles physiquement et financièrement. Il est intéressant de prendre le temps d'identifier les raisons qui ont conduit certains services à fermer leurs portes. Il est possible de profiter de l'occasion pour faire une étude des fonctions commerciales des entreprises qui sont sur notre territoire.

ANNEXE 2

Portrait de notre population

PAR GROUPE D'ÂGE	NOMBRE	%
0-5 ans		
6-12 ans		
13-16 ans		
17-25 ans		
26-64 ans		
65-80 ans		
80 ans et plus		
PAR REVENU POUR CHAQUE MÉNAGE ²		
Faible revenu (0\$ à 20 000\$)		
Revenu moyen (20 001\$ à 160 000\$)		
Revenu élevé (160 001\$ et plus)		
Proportion de propriétaires et de locataires		
PAR LOCOMOTION		
Possédant une auto		
À pied		
Utilisant le transport en commun		
Utilisant le transport adapté		
SELON LA SANTÉ DES MEMBRES DU MÉNAGE		
Vivant avec un handicap majeur		
Étant à mobilité réduite		
Ayant des problèmes majeurs de santé		
PAR STATUT/ENFANTS		
Adulte sans enfant seul		
Couple sans enfant		
Famille monoparentale		
Famille avec enfants		

² Il s'agit de seuils de revenus indicatifs pour nous permettre de bien comprendre la réalité de notre population. Les seuils de revenus gouvernementaux sont plus détaillés et vont prendre en compte le nombre de personnes dans le ménage et l'endroit où vivent les personnes notamment.

ANNEXE 3

Étude des transports

1- Quelles sont les routes principales qui partent de notre municipalité?

2- Quelles sont les routes utilisées par les citoyennes et les citoyens de notre municipalité pour se rendre à leur boulot?

3- Quels services ou commerces sont situés sur ces axes routiers?

4- Y a-t-il un transport adapté, collectif ou communautaire sur ces trajets?

5- Existe-t-il un système de covoiturage ou d'entraide pour le transport?

6- Existe-t-il à proximité un service de partage d'autos?

7- Existe-t-il un service de taxi à proximité de notre municipalité?

8- Dans un rayon de 50 kilomètres existe-t-il des épiceries, des pharmacies ou des restaurants qui offrent le service de livraison?

ANNEXE 4

DIAGNOSTIC DE LA VITALITÉ DE NOTRE MUNICIPALITÉ

La population a-t-elle augmenté, est demeurée stable ou a diminué au cours des 5 dernières années?	
S'il y a présence d'une école primaire, le nombre d'élèves a-t-il augmenté ou diminué?	
Est-ce que le nombre de familles avec enfants a augmenté ou diminué?	
Avons-nous une pyramide d'âges équilibrée (représentation graphique de la population par groupe d'âge et par sexe) ou non?	
Avons-nous perdu ou augmenté le nombre de places en service de garde sur notre territoire?	
Est-ce que les personnes âgées ont massivement déménagé vers les villes plus peuplées et plus proches des services, au cours des dernières années?	
Avons-nous perdu ou gagné de nouveaux services ou commerces au cours des 5 dernières années? Lesquels ?	
Est-ce que nous avons vu naître de nouvelles initiatives citoyennes au cours des dernières années? Lesquelles ?	
Est-ce que le nombre d'organismes communautaires a diminué ou augmenté au cours des dernières années?	

Est-ce que nous connaissons les organismes communautaires qui desservent notre municipalité?	
Est-ce qu'il y a plus ou moins de bénévolat qui s'effectue dans notre municipalité?	
Avons-nous retranché, maintenu ou augmenté nos services municipaux?	
Est-ce que ma municipalité ou un secteur de ma municipalité est considéré comme un « désert alimentaire », c'est-à-dire un espace où l'on ne peut pas se procurer à prix abordable des aliments sains?	
Est-ce que la population de notre territoire a accès à un service de transport en commun ou communautaire?	
Est-ce que l'ensemble de la population de notre municipalité a accès à Internet haute vitesse?	
Quel est l'état du cadre bâti (tout ce qui a rapport aux bâtiments) sur notre territoire?	
Y a-t-il plus ou moins d'activités culturelles sur notre territoire?	
Y a-t-il plus ou moins d'activités sportives sur notre territoire?	
Est-ce qu'il a été difficile de combler les postes au sein de conseil municipal au cours des deux dernières élections?	
Est-ce que le développement résidentiel a tenu compte de la quantité et de la diversité des services de proximité présents sur le territoire?	



Québec

Ce projet a été soutenu financièrement par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Ce document fait suite et s'inspire librement d'une recherche réalisée par Claude Raymond, « Vitalisation des milieux et occupation du territoire, Choisir de durer et d'adapter l'offre de services », avril 2019.

Coordination du projet Caroline Moreau, Danielle Ménard, Steve Brunelle

Rédaction: Jean François Aubin

Relecture : Danielle Forest

Direction méthodologique: Lise St-Germain

Conception graphique et mise en page : Marie-Claude Camirand

Révision linguistique : Angela Brunschwig

Crédit Photo : Georgette Critchley (p.3), Jean-Louis Belisle (p.5-8-13-16), MRC de Drummond, Matt Charland (p.2-9-17), MRC Arthabaska (p.7-11-12-15)

Droits de reproduction : © CRSA, 2021, Dépôt légal ISBN document papier : 978-2-924046-53-1. ISBN document PDF: 978-2-924046-52-4. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

La reproduction et l'utilisation de ce document, en tout ou en partie, est permise à condition d'en indiquer la source de la façon suivante : Aubin, Jean-François. 2021. Les services de proximité. Centre de recherche sociale appliquée, 23 p. Document réalisé pour le compte de la MRC d'Arthabaska



Le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) soutient le pouvoir d'agir des collectivités et des organisations. À cette fin, il recourt à la recherche sociale pour accompagner les groupes dans leur analyse des problèmes sociaux et la synthèse de leurs pratiques.